

LES SOUS-TITREURS DE L'OMBRE

LE 19 JUIN 2010 ALEXANDRE POUCHARD

Avec Internet, les accros aux séries n'ont pas à attendre la traduction du dernier épisode de leur série préférée. Car dans l'ombre, à la frontière de la légalité, une armada de "subbeurs" s'affaire dès la sortie de l'épisode aux Etats-Unis...

Rue89

Le Net foisonne de sites de « fansub » (ou « fansubbing ») et

de « scantrad ». Les premiers vous permettent de trouver gratuitement les sous-titres de votre série télévisée préférée. Sur les seconds, les lecteurs de mangas trouvent et traduisent des chapitres voire des livres entiers, à peine édités au Japon et introuvables en France.

Derrière chaque fichier se cachent plusieurs personnes qui y consacrent bénévolement des heures et des heures avant de le mettre en ligne.

Ils ont généralement entre 15 et 30 ans. Certains commencent dès l'âge de 13 ans, d'autres ont jusqu'à... 60 ans. Ils sont étudiants, actifs, chômeurs. Ils viennent de Lille, Paris, Toulouse, Rennes, sont parfois expatriés. Il y a autant d'hommes que de femmes. Leur point commun : ce sont des passionnés.

Les plus connus sont les « fansubbers » (contraction de « fan » et « subtitle », « sous-titre » en anglais). Grands consommateurs de séries télévisées, c'est souvent la pratique de l'anglais qui les a convaincus de se lancer. Ils affirment que le sous-titrage les a aidés à progresser.

C'est le cas de Benjamin, étudiant en biochimie de 22 ans. L'air timide, il a déjà plus de cinq ans d'expérience dans le fansub :

“

« J'étais au lycée, je regardais déjà des séries et j'ai voulu faire mon propre sous-titrage. C'était très amateur, avec un simple fichier texte. J'ai commencé à sous-titrer la série " Kyle XY " tout seul, mais cela représentait une telle charge de travail que je me suis rapidement joint à d'autres personnes ! »

”

Entre les teams de fansubbers, c'est la guerre

La plupart des fansubbers font partie d'une ou plusieurs « teams ». Celles-ci peuvent rassembler plus d'une dizaine de personnes autour de différentes séries. Damien, 24 ans, est le chef d'une d'elles. Il décrit la machine, parfaitement huilée :

“

« Nous récupérons d'abord un script en version originale, issu du télétexte américain. Pour un épisode de 42 minutes, quatre personnes vont ensuite synchroniser chacune une partie, afin que les répliques affichées à l'écran collent au temps de parole des acteurs.

Les traducteurs prennent ensuite le relais, puis les relecteurs pour corriger les éventuelles fautes et reformuler les expressions maladroites. »

”

Moins de 24 heures après la diffusion de l'épisode dans le pays d'origine, le sous-titre est généralement disponible en français. L'attente est grande : sur certains sites, les téléchargements de ces fichiers dépassent régulièrement les 30 000 par épisode pour des séries comme « Lost » ou « **How I Met Your Mother** ». Sachant que les internautes vont sur différents sites, ce nombre est très vite multiplié.



La profusion de teams et de sites est un autre aspect du fansub avec, en conséquence, des doublons entre séries. Mélanie, 23 ans, dénonce un esprit de compétition où chacun défend son sous-titre :

”

« C'est un monde assez cruel, car chacun va descendre les sous-titres de la team d'à côté alors qu'ils ne sont pas forcément mauvais. Une coordination serait idéale mais me paraît impossible. »

”

Une bataille féroce oppose les partisans du « fastsub », qui privilégient la rapidité de la diffusion avec une qualité parfois moindre, et ceux qui prônent les sous-titres dits de « qualité professionnelle », quitte à prendre quelques jours supplémentaires avant de mettre en ligne leurs produits.

Les amateurs de scantrad (contraction de « scanner » et « traduire ») sont, eux, parvenus à coordonner leurs traductions de mangas japonais. Maxime, 22 ans et leader d'une team, se félicite de cette avancée :

”

« Cela a longtemps été anarchique. Maintenant, un forum réunit les chefs de teams et il y a beaucoup moins de doublons. »

”

Les scantraders sont généralement plus jeunes que les fansubbers, avec une majorité de

moins de 20 ans. Mais ils ne sont pas moins organisés, puisque chacun a son rôle, depuis le « cleaning » (qui consiste à effacer le contenu des bulles du manga) jusqu'à l'« editing » (placer les phrases en français dans leurs emplacements respectifs) en passant, bien sûr, par la phase de traduction.

Ils sont conscients d'être hors-la-loi

Si elles sont très développées sur Internet, les pratiques du fansub et du scantrad sont pourtant illégales. Le code de la propriété intellectuelle **assimile explicitement** la traduction d'une œuvre sans l'accord de l'auteur à de la contrefaçon.

Les fansubbers et scantraders risquent donc, en principe, jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende, sans compter d'éventuels dommages et intérêts.

Ils sont conscients d'être hors-la-loi mais mettent en avant la « nécessité » de la version originale face aux séries doublées en français. Et surtout, **ils refusent d'attendre plusieurs mois avant de voir arriver la série ou le manga en France.**

Or, selon Pierre-Yves Gautier, professeur de droit des contrats, de la propriété intellectuelle et d'Internet à l'université Paris II Panthéon-Assas, le problème est surtout que ces pratiques désorganisent le circuit commercial :



« Il y a une chronologie à respecter, dans l'intérêt de tous. Si la série télévisée arrive immédiatement en France après la diffusion aux Etats-Unis, le circuit est cassé : le distributeur-importateur achètera moins cher une série ou un manga dévalué, à supposer même qu'il l'achète. D'un autre côté, il est nécessaire d'accroître l'offre légale. La vidéo à la demande (VOD) est un bon compromis. Mais il faut la rendre plus attrayante en baissant les prix. »



Fansubbers et scantraders accusés de « tuer » les séries télé

Ces passionnés sont ainsi **régulièrement accusés de « tuer » leurs séries préférées.** Julien, 23 ans, est administrateur d'un site. Il concède que ses relations avec les sociétés de production sont compliquées :



« Elles nous ont déjà forcés à retirer certains sous-titres. Mais nous participons aussi au succès de leurs séries. De nombreuses personnes ayant “consommé” des épisodes avec nos sous-titres iront au final acheter les coffrets à leur sortie. »



Caroline, 19 ans, réfute l'idée selon laquelle sa passion serait une menace pour les productions :



« La survie des séries américaines ou anglaises dépend de l'audience qu'elles font dans ces pays. De plus, les plus téléchargées sont celles qui font également le plus d'audience à la télévision. »



Les scantraders, eux, justifient leur pratique par le fait qu'elle permet de découvrir des mangas qu'on ne verra jamais en France. Maxime explique la règle que sa team s'efforce de respecter :



« Dès qu'un éditeur français prend la licence d'un manga que nous sommes en train de traduire, nous arrêtons immédiatement. Pour les autres, il y a certes toujours les éditeurs japonais, mais dans les faits il n'y a aucune poursuite, c'est toléré. »



La loi création et Internet, qui a institué Hadopi pour lutter contre le téléchargement illégal, ne prévoit aucune disposition spécifique à l'encontre du fansub et du scantrad. Les passionnés hors-la-loi sont encore relativement tranquilles.

—

Billet originellement publié sur Rue89, sous le titre **“Le fansub, sous-titrage des séries télé par passion”**.

Crédits Photo CC Flickr : **Georgia B, Niecieden, Dhammza**.

REGUEN

le 19 juin 2010 - 19:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Très bonne présentation du fansub. Même si on en reste à la face émergée de l'iceberg :

- on parle plus de “speedsub” que de “fastsub”
- les séries américaines c'est bien, mais le fansub concerne essentiellement les animés japonais, une part moins mise en avant mais autrement plus active que celle des contenus américains
- de grands éditeurs d'animés en DVD français, d'ailleurs, n'hésitent pas à en embaucher ou à acheter une bouchée de pain les subs déjà créés par les amateurs pour leurs propres éditions

- des sites construisent d'ailleurs tout leur succès sur ces fansubs, comme l'américain MyAnimeList qui permet de gérer ses visionnages et noter les fansubs
- pour en avoir fait, je confirme par contre que oui, la concurrence règne et que ça demande beaucoup, beaucoup de travail
- les fansubbers que je connais ont tendance à penser que ce n'est pas de la contrefaçon (en ce qui concerne les animés japonais) : les ayants-droit ne sont pas implantés en France et les éditeurs de DVD profitent d'une certaine manière de la pratique. Ils estiment être dans un vide juridique.
- surtout qu'un "code d'honneur" s'est instauré, disant que dès qu'un éditeur DVD s'empare des droits, il faut cesser la traduction et couper la diffusion des œuvres. Un code suivi par une majorité des fansubbers (moins dans le milieu du speedsub, plus adolescent d'ailleurs) qui ne garantit tout de même rien.
- le fansub amène aussi de bonnes choses, comme Dybex qui diffuse des séries japonaises, au moment de leur diffusion télévisuelle, sur son compte Dailymotion et rend donc le fansub inutile devant la régularité, la qualité professionnelle, et surtout la légalité de la démarche.

Voilou !

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

1 ping

Les tweets qui mentionnent Les sous-titres de l'ombre » Article » owni.fr, digital journalism -- Topsy.com le 19 juin 2010 - 17:51

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par Aurélien Fache, Alexandre Ultré, KC, Owni, Pat et des autres. Pat a dit: RT @owni: [#owni] Les sous-titres de l'ombre <http://goo.gl/fb/69ILG> [...]